

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1872.

Crédit spécial de 152,000 francs au Ministère de l'Intérieur.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Conformément aux ordres du Roi, j'ai l'honneur de vous présenter un projet de loi mettant à la disposition du Gouvernement un crédit de 152,000 francs, pour l'acquisition, au nom de l'État, de la bibliothèque et de la collection d'instruments de musique, délaissées par feu M. François Fétis, ancien directeur du Conservatoire royal de Bruxelles et maître de chapelle de Sa Majesté.

Aussitôt après le décès du fondateur de notre première école de musique, le Gouvernement, d'accord avec la commission directrice de cet établissement, se préoccupa de la pensée de conserver au pays la riche bibliothèque et les collections formées par cet artiste éminent.

Les ouvertures faites à cet effet, aux héritiers du défunt, ont amené une entente dont les résultats font l'objet de la convention en date du 20 février 1872, annexée au projet de loi.

Avant de faire procéder officiellement à une expertise préparatoire, le directeur actuel du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, dont la compétence en matière d'histoire et de bibliographie musicale est bien connue, fut invité à faire un examen préalable de la bibliothèque, ainsi que de la collection d'instruments, et à en indiquer approximativement la valeur.

M. Gevaert n'hésita pas à reconnaître que la bibliothèque de son prédécesseur constitue un des plus riches dépôts musicaux qui existent, et que le Gouvernement, en en faisant l'acquisition, rendait au pays un service signalé.

« Au bout de quelques années, dit M. Gevaert, et sans de trop grands » sacrifices, ce dépôt serait sans rival en Europe. »

D'après le même artiste, la somme de 140,000 francs à laquelle la valeur de la bibliothèque avait été fixée, du vivant de M. Fétis, loin d'être exagérée, serait plutôt au-dessous de la valeur réelle.

Quant aux instruments de musique, le Gouvernement, d'après l'opinion de

M. Gevaert, en les acquérant au prix de 12,000 francs ferait un achat avantageux.

Le rapport de M. le directeur du Conservatoire est, du reste, annexé au présent exposé des motifs, sous le n° 1.

En présence des termes concluants de ce rapport, émanant d'un juge aussi autorisé, il n'y avait pas à hésiter sur la suite à donner à l'affaire.

En conséquence, il fut procédé à l'estimation officielle du précieux dépôt. Cette mission fût confiée à M. Vanderhaeghen, bibliothécaire de l'université de Gand, que ses connaissances en matière de bibliographie générale désignaient particulièrement à la confiance du Gouvernement.

La Chambre trouvera également ci-joint, annexe n° 2, le rapport de cet expert qui, après un examen des plus minutieux de la bibliothèque, l'a évaluée à la somme de 140,800 francs.

Quant à la collection d'instruments, M. Vanderhaeghen a cru devoir s'en rapporter à l'estimation faite par M. Gevaert, spécialement compétent.

La destination des collections délaissées par M. Fétis est indiquée par la nature même des objets dont elles se composent; la collection d'instruments serait déposée au Conservatoire; celle des livres serait conservée à la Bibliothèque royale.

Le Gouvernement est convaincu que la Chambre, après avoir pris connaissance des explications contenues dans les deux rapports précités, voudra, dans sa généreuse sollicitude pour tout ce qui peut favoriser le développement des études artistiques, ratifier le projet de loi que j'ai l'honneur de lui soumettre.

Le Ministre de l'Intérieur,

DELCOUR.

PROJET DE LOI.



ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est alloué au Département de l'Intérieur un crédit de cent cinquante-deux mille francs (152,000 francs), pour le paiement du prix d'acquisition de la bibliothèque et de la collection d'instruments de musique, délaissés par M. Fétis, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, conformément à la convention conclue le 20 février 1872, entre le Ministre de l'Intérieur et MM. Édouard Fétis et Adolphe Fétis.

Ce crédit sera couvert au moyen des ressources ordinaires et il formera l'art. 133 du budget de l'Intérieur de 1872.

Donné à Bruxelles, le 29 février 1872.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

DELCOUR.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU



CONVENTION.

Entre le Gouvernement belge, représenté par M. Delcour, Ministre de l'Intérieur,

Et MM. Édouard Fétis, conservateur à la Bibliothèque royale, demeurant à Bruxelles, Montagne des Quatre-Vents, 5, et Adolphe Fétis, demeurant à Paris, rue Pigale, 59^{bis}, seuls héritiers légitimes de feu M. Fétis, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles,

Il a été convenu ce qui suit :

1^o MM. Édouard et Adolphe Fétis vendent à l'État belge la bibliothèque de feu M. Fétis, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, comprenant six mille ouvrages en dix mille volumes, telle qu'elle est décrite et détaillée dans les catalogues annexés à la présente convention et signés par les vendeurs.

2^o Pour prix d'acquisition de la bibliothèque telle qu'elle est stipulée ci-dessus, l'État payera à MM. Édouard Fétis et Adolphe Fétis, la somme de cent quarante mille francs, à savoir :

Cent mille francs au moment de la remise et de la prise de possession de la bibliothèque, et quarante mille francs six mois après ladite remise.

3^o Si parmi les livres qui composent la bibliothèque de feu M. Fétis, il y avait des ouvrages qui fussent revendiqués par des tiers et dont la propriété fut attribuée aux réclameurs, le prix en serait défalqué de la somme stipulée à l'art. 2, conformément à une expertise contradictoire. En cas de dissentiment des experts, un troisième expert désigné par le juge de paix du 1^{er} canton de Bruxelles prononcerait en dernier ressort.

4^o MM. Édouard Fétis et Adolphe Fétis vendent à l'État belge la collection d'instruments de musique anciens, étrangers et rares que M. Fétis, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, avait formée et qui se trouve décrite et détaillée dans la liste jointe à la présente convention et signée par les vendeurs.

5^o Pour prix de cette vente, l'État belge payera à MM. Édouard Fétis et Adolphe Fétis la somme de douze mille francs, qui sera soldée après la remise et la prise de possession desdits instruments.

6^o La présente convention est conclue au nom de l'État belge, sous réserve de l'approbation des Chambres.

7^o Les frais d'enregistrement de la présente convention sont à la charge de l'État.

Fait en triple à Bruxelles, le 20 février 1872.

Signé, E. FÉTIS.

Signé, DELCOUR.

Approuvé en ma qualité de fondé de pouvoirs de mon frère Adolphe Fétis, et ce, en vertu de la procuration sous seing privé ci-jointe, en date du sept février mil huit cent soixante-douze, enregistrée à Bruxelles, le 21 février 1872, vol. 24, fol. 114, case 1, reçu deux francs, vingt centimes, add. compris.

Le Receveur,

Signé, E. DONCKER.

Approuvé l'écriture ci-dessus.

Signé, E. FÉTIS.



ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

A M. le Ministre de l'Intérieur.

Bruxelles, 23 mai 1871.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Par une lettre en date du 4 mai dernier, M. le directeur général des lettres, sciences et beaux-arts m'écrit que, « avant de procéder à une expertise officielle » et contradictoire de la bibliothèque de feu M. Fétis, vous désirez recevoir de moi une note confidentielle indiquant approximativement la valeur de cette collection. »

Me conformant à ce désir, Monsieur le Ministre, je me suis rendu chez M. Edouard Fétis, qui s'est empressé de m'ouvrir la bibliothèque de son père et a mis à ma disposition tout ce qui pouvait faciliter ma mission.

J'ai consacré une dizaine de séances à cet examen sommaire. Ce temps eût été insuffisant pour acquérir une idée — même superficielle — de cette collection considérable, si celle-ci n'était classée et cataloguée d'une manière claire et très-rationnelle.

De son vivant, M. Fétis avait dressé lui-même un *double* catalogue de sa bibliothèque :

1° Un *catalogue alphabétique*, par noms d'auteurs ;

2° Un *catalogue systématique*, où les ouvrages sont rangés selon leur contenu, sous une de ces quatre grandes divisions :

- I. Histoire de la musique ;
- II. Théorie de la musique ;
- III. Musique pratique ;
- IV. Littérature, histoire, sciences.

Ces quatre divisions fondamentales se subdivisent à leur tour en sections et sous-sections, de manière à arriver à un classement des plus nets et des plus détaillés.

C'est ce catalogue systématique qui a servi de point de départ à mon examen.

J'ai pu presque immédiatement constater que la bibliothèque de mon célèbre

prédécesseur n'est pas au-dessous de la réputation dont elle jouit dans le monde musical, tant en Belgique qu'à l'étranger. C'est un des plus riches dépôts musicaux qui existent non-seulement chez un particulier, mais aussi dans les bibliothèques spéciales des grandes capitales, celle du Conservatoire de Paris, par exemple, le British Museum, la bibliothèque musicale de Berlin, etc.

La division qui embrasse l'*Histoire de la musique* — avec ses nombreuses sections et sous-sections — est aussi complète qu'on devait s'attendre à la trouver chez un homme qui s'est acquis un grand nom dans cette branche de la littérature musicale. J'ai remarqué surtout les sections suivantes : *Musique des anciens* (Grecs et Romains), *Liturgie et chant religieux catholique*, *Biographies de musiciens célèbres*. Cette dernière section, réunie par M. Fétis, en vue de la composition du grand ouvrage auquel son nom restera attaché, est probablement la plus considérable que l'on ait rassemblée, jusqu'à ce jour, dans une seule et même collection.

Quant à la division consacrée à la *Théorie de la musique*, comme nombre d'ouvrages, elle a la même importance que la précédente, mais, au point de vue du bibliophile, elle a une valeur supérieure, cette branche de la littérature musicale ayant été plus anciennement cultivée dans l'Occident. On y trouve, à peu de chose près, tous les traités de musique publiés depuis l'invention de l'imprimerie : théorie scientifique de la musique ; théorie technique élémentaire et supérieure ; théorie du plain-chant, de l'harmonie, du contre-point, de la composition ; méthodes pour toute espèce d'instruments ; — je signale, en passant, les livres de luth du xvi^e siècle, si rares et si curieux ; — ouvrages encyclopédiques ; de plus, des manuscrits du moyen âge, entre autres, un traité de Tinctor ; enfin, des ouvrages d'une rareté excessive, quelques exemplaires même *uniques*.

Toutefois, la partie la plus remarquable et la plus précieuse est, sans contredit, celle qui embrasse la *Musique pratique*.

Il serait trop long de vous énumérer les trésors qui se trouvent là. Je me bornerai à citer les sections d'une richesse et d'une rareté exceptionnelle :

Livres liturgiques notés. Missels. Manuscrits dont le plus ancien est du x^e siècle, selon le catalogue. Impressions du xv^e siècle (par exemple, le missel de Würzbourg de 1484).

Musique d'église imprimée des compositeurs des xv^e, xvi^e et xvii^e siècles. Cette section renferme des ouvrages rarissimes, d'autres absolument introuvables (à l'état complet), par exemple, le *Patricinium musices* d'Orlande de Lassus, en 7 volumes.

Musique mondaine des xvi^e et xvii^e siècles. Je considère comme une chose prodigieuse qu'une seule vie d'homme ait suffi à former cette collection, la plus considérable en ce genre dont j'aie connaissance. Les diverses voix de ces madrigaux — superius, altus, tenor, bassus, quinta vox, etc. — n'ont été imprimées qu'en cahiers séparés. Pour posséder un de ces recueils de madrigaux au complet, il faut donc réunir cinq, six, quelquefois sept ou huit volumes éparpillés aux quatre coins de l'Europe. Tel amateur passe sa vie à chercher dans toutes les ventes *une* partie qui lui manque pour compléter un recueil. J'ai vu une partie séparée d'alto de je ne sais quel livre de madrigaux atteindre dans

une vente publique le chiffre de 1,200 francs! Or, *presque tous les recueils existant dans la bibliothèque de M. Fétis portent la mention : complet.*

Je citerai encore, dans la musique pratique, celle consacrée à la musique monodique du commencement du xvii^e siècle; j'y trouve l'*Orfeo* de Monteverde, dont il existe à peine trois exemplaires en Europe, l'*Euridice* de Peri, les *Musiche* de Caccini et d'autres Florentins de son époque

Ensuite celle qui renferme la musique dramatique, une centaine de partitions manuscrites d'opéras italiens des xvii^e et xviii^e siècles, 150 opéras français en grande partition, depuis Lully jusqu'à Meyerbeer; enfin, la musique de clavecin, d'orgue, les collections générales et œuvres complètes, etc., etc.

La quatrième division (littérature, histoire, sciences), c'est la bibliothèque d'un savant, d'un homme de lettres.

Voilà le résumé fidèle de mon appréciation sur la *valeur intrinsèque* de la bibliothèque de M. Fétis. Déterminer, après un examen aussi sommaire, la *valeur vénale* d'une telle collection serait une tâche que, pour ma part, je devrais décliner. Toutefois, s'il est vrai que de son vivant, M. Fétis ait estimé cette valeur à 140,000 francs, j'ose dire que cette somme n'a rien d'exagéré et je serais plutôt porté à croire que cette estimation remonte déjà à plusieurs années; je suis convaincu qu'en vente publique elle produirait un chiffre beaucoup plus élevé.

En faisant cette acquisition, le Gouvernement rendra au pays un service signalé, et créera un dépôt qui, au bout de peu d'années et sans de trop grands sacrifices, sera sans rival en Europe.

Outre sa bibliothèque musicale, M. Fétis possédait une collection d'instruments de musique anciens, étrangers et rares, qu'il serait utile d'acquérir dans l'intérêt des études d'histoire musicale à établir au Conservatoire. Il me serait difficile, ici encore, de déterminer exactement la somme à employer pour cette acquisition. Mais je me permettrai de vous rappeler que le musée instrumental de Clapisson, il y a quelques années, fut acquis par le gouvernement français, pour le conservatoire de Paris, au prix de 25,000 francs. Les pièces étaient un peu plus nombreuses, mais peut-être moins intéressantes. En offrant de ce chef 12,000 francs à la famille Fétis, on serait sûr de ne pas subir de conditions onéreuses.

Il ne me reste, Monsieur le Ministre, qu'à vous prier de bien vouloir agréer l'assurance respectueuse de mes sentiments de dévouement.

F.-A. GEVAERT.



ANNEXE N° 2.

Bruxelles, le 22 septembre 1871.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous exposer, dans le présent rapport, les résultats de l'expertise que j'ai faite, à votre demande, des collections rassemblées par feu M. Fétis, l'éminent directeur du Conservatoire de Bruxelles.

La tâche était longue et délicate. Elle m'a occupé pendant onze séances consécutives : j'y ai procédé avec la plus scrupuleuse impartialité, comme si j'avais dû moi-même me porter acquéreur des objets que je passais en revue. Chaque ouvrage a été estimé à part. Pour les ouvrages modernes, un des principaux libraires du pays a bien voulu me prêter son concours. Quant aux partitions d'opéra, j'ai fait appel à la compétence spéciale de M. Gevaert.

La Bibliothèque de M. Fétis a supporté avec honneur ce minutieux examen. Elle s'est trouvée digne en tous points de sa réputation européenne, et, je n'hésite pas à le déclarer, elle est dans son genre la plus importante qu'on puisse voir. Il n'y a guère que celle de Berlin qui puisse lui être comparée.

Vous ne vous étonnerez donc pas que l'accumulation de ces estimations séparées, ait abouti au chiffre total de 140,800 francs. De plus, il convient d'ajouter à ce chiffre une somme proportionnée, dont la fixation est laissée à l'appréciation du Gouvernement, comme représentant la valeur de l'ensemble.

Même à ce taux l'acquisition de la collection Fétis constitue encore une affaire excellente, ne fût-ce qu'au point de vue mercantile.

Que sera-ce donc pour un Gouvernement jaloux de conserver à la Belgique des trésors que l'Europe entière connaît et estime à leur juste valeur ? Là se trouvent rassemblés tous les matériaux qui ont servi à l'illustre auteur de la *Biographie universelle des musiciens*, pour l'érection de ce monument de science historique. Il a fallu toute une vie de labeur et de patience pour arriver à ce résultat : la science incomparable de Fétis en matière musicale lui survit là tout entière. Voilà pourquoi on ne peut arguer du nombre considérable des articles (près de 10,000 volumes) pour demander une diminution dans le prix. Le nombre ici ajoute à la valeur de chaque objet. Leur réunion a en elle-même un prix inestimable. Si ensuite nous considérons les ouvrages isolément, nous en remarquons une quantité qui, n'ayant point paru en vente, depuis une cinquantaine d'années, atteindraient probablement un chiffre plus élevé que celui de l'estimation, s'ils étaient vendus en détail. On en compte également plus de cent qui n'ayant jamais été exposés en vente peuvent être considérés comme uniques. Ces derniers sont inappréciables. Aussi, ne peut-on douter que les amateurs dépasseraient pour ces articles les sommes auxquelles je me suis arrêté.

C'est donc en toute sûreté de conscience que j'ai fixé le chiffre mentionné plus haut, comme représentant la valeur d'une collection sans rivale, et j'ai d'autant moins hésité à le faire, qu'on ne saurait la trouver trop élevée pour s'assurer la

possession d'une source si inépuisable de renseignements de toute nature, dont peuvent s'alimenter encore tant de travaux scientifiques et artistiques.

Je crois utile de donner ici un aperçu sommaire de la contenance de cette riche bibliothèque.

La bibliothèque de feu M. Fétis se compose d'environ 6,000 ouvrages, formant à peu près 10,000 volumes.

Cette collection est divisée en trois grandes branches :

1^o MONUMENTS DE L'ART ; c'est-à-dire les œuvres anciennes et modernes de *musique pratique*.

Dans cette division se trouvent rangés :

Le chant d'église ;

La musique sacrée ;

La musique profane ;

La musique dramatique ;

et la musique instrumentale.

Cette partie, la plus précieuse de toute la bibliothèque, compte au delà de 1,600 numéros : à elle seule, elle dépasse par sa valeur et par les raretés qu'elle renferme les collections privées mises en vente publique depuis quarante ans.

2^o HISTOIRE DE LA MUSIQUE, en 1,800 numéros, qui comprennent :

L'histoire de la musique chez les peuples anciens et modernes ;

L'Histoire des diverses formes de l'art ;

La Biographie des musiciens ;

et la Bibliothèque de la musique.

3^o DIDACTIQUE DE LA MUSIQUE, comprenant la théorie et les méthodes d'enseignement de la musique en général, de la musique vocale et instrumentale, du contre-point, de la composition, de la construction des instruments, de l'acoustique, de la voix, etc.

Cette branche, encore très-importante, ne compte pas moins de 1,600 ouvrages divers.

Et, enfin, les ouvrages qui traitent de la philosophie, des belles-lettres de l'histoire, de la philologie, et qui forment le *cabinet d'étude*.

Cette collection se compose d'environ 1,000 numéros des meilleurs ouvrages publiés en Europe et des éditions les plus complètes. Presque tous les volumes ont de bonnes reliures ; les livres précieux, pour la plupart, des reliures de luxe de maroquin plein, et tous en excellente conservation. Sous le rapport de la conservation *intérieure* des livres, on peut citer la bibliothèque de M. Fétis, comme un rare modèle de perfection.

Voici l'indication sommaire de quelques numéros que je crois devoir vous signaler plus particulièrement :

Première division. Dans le CHANT ECCLÉSIASTIQUE :

Le *Missale ad usum monasterii Sⁱ Huberti Andaginensis*, manuscrit sur vélin du x^e siècle, très-précieux pour la musique en neumes de la première espèce.

Le *Missel de Wurzbourg* (de 1484), le premier livre où l'on ait imprimé des

neumes allemands en caractères mobiles. — Le *Missel de Rouen*, 1536, en lettres gothiques. — Divers manuscrits du xiv^e au xvi^e siècle, rituels, graduels, antiphonaires sur vélin, quelques-uns ornés de miniatures. Parmi ces *graduels*, il s'en trouve un, en manuscrit sur vélin, du x^e siècle, avec des neumes sans lignes ni indications de degrés : il provient de la partie réservée de M. Libri : les neumes sont absolument semblables à ceux du missel de Saint-Hubert. — L'*Antiphonaire* de 1544, par les Juntas, volume très-rare et difficile à trouver en bon état. — Le *Graduel* de 1640, gr. in-fol., imprimé aux frais du cardinal de Richelieu. — Les *Cantiones ecclesiasticæ* (latin. et german.), de Jean Spangenberg, imprimé à Magdenbourg, en 1543, collection rarissime. — Le *Cantuale ad usum ecclesiæ Amstelredamsis*, imprimé par Pierre Phalèse, de Louvain, en 1561 : on n'en a jamais cité d'autre exemplaire dans les catalogues; cette édition est la seule dans laquelle Phalèse se soit servi de neumes allemands, sur des portées de cinq lignes. — L'*Office de Saint-Antonin de Florence*, imprimé à Paris, en 1526, charmant exemplaire, relié par Trantz-Bauzonnet. — *Cantica sacra*, de Franc. Eler, recueil de la plus grande rareté, publié à Hambourg, en 1588. Matisson n'en signale qu'un seul exemplaire. — Le *Chante-pleure d'eau vive redundant*; édition gothique (princeps) inconnue à M. Brunet, qui ne cite que celle de 1557. — Le rare recueil des *Laudi spirituali*, à trois et quatre voix, de Florence, imprimé à Venise, par les Giunti, en 1563. — Les *Douze Psalmes de David*, d'après Desportes, mises en musique par Didier Poncet (à sept voix), Anvers, chez Pierre Phalèse, 1611.

Dans la partie CHANIS DES ÉGLISES PROTESTANTES :

Le *Neue geystliche teutsche Hymnus*, de 1527, imprimé à Wittenberg, volume qu'on cite comme unique. Aucune bibliothèque publique de l'Europe ne le possède. Ni Koch, ni Kuntz, ni Winterfeld ne l'ont connu. — *Geystliche Lieder*, 1545, in-8°, cette précieuse et rarissime édition est la plus ancienne qui renferme les chants composés par Luthier. — Des *Nye Psalter*, von Ant. Corvinus, en saxon, imprimé à Hanovre, 1549, superbe exemplaire. — Diverses éditions de l'*Enchiridion*, en bas-allemand, de 1562, 1566, 1568. — Le *Livre de chant des frères Moraves*, de 1566 et de 1580. — Un magnifique exemplaire des *Psaumes de Marot et de Bèze*, édition ornée d'encadrements sur bois, des presses de Jan de Tournes, de Lyon, 1563. — Le manuscrit original, en 5 vol. in-18, des *Psaumes mis en musique et écrits en 1545*, par la princesse Anne-Marie de Brunswick (provenant de Perne). — Les *Psaumes mis en musique*, par Claude Goudimel, 1563 (Lyon). — Les *cent-cinquante psaumes*, mis en musique, par Claude Le Jeune, chez Ballard, 1650, 4 vol. — Une traduction hollandaise, 1663, imprimée à Schiedam, du même recueil, probablement le seul exemplaire complet connu. — *Ils Psalms da David*, et deux autres volumes avec musique, en langue rhaeto-romane. — La collection la plus complète qui ait été formée des *Psautiers flamands et hollandais*, en 110 volumes, depuis 1540, jusqu'à nos jours : les volumes les plus importants sont ceux de van Zuylen van Nyevelt, de Dathenus, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Jean Utenhove, etc. Les traductions des psaumes du xvi^e siècle sont mises en musique par Bourgeois et Goudimel. Celles des xvii^e et xviii^e siècles sont, au contraire, mises en musique par des musiciens hollandais.

Une des belles parties de livres anciens de la collection Fétis est celle ayant trait à la **MUSIQUE D'ÉGLISE** du **xv^e** au **xvii^e** siècle. — Le *Misse-Obrecht* (Obrecht, maître de chapelle d'Anvers), de 1505, dont on ne connaît que deux autres exemplaires complets. — Le *Misse Alexandri Agricole*, de 1504, dont Berlin et Boulogne, seuls, possédaient un exemplaire complet. — Le *Missae tredecim*, de Nuremberg, 1539, qui contient des œuvres d'Obrecht, de Josquin, de Pierre de la Rue; Berlin et Iena étaient, jusqu'ici, les seuls possesseurs des exemplaires connus. — Les *Sex Missae*, de Jacques de Kerle, d'Ypres (Venise, 1562). — Le premier *Livre des Messes de Jean Animuccia*, le précurseur de Palestrina (Rome, 1567). — Le premier recueil « *Patrocinium Musice*, de Roland de Lattre, » imprimé aux frais du duc de Bavière, en 7 vol. gr. in-fol., d'une rare conservation. — Le premier livre (presque introuvable) des *Messes de Palestrina*, imprimé à Rome, 1572, in-fol. — Le *Missarum* à cinq et six voix, du même maître (1598, in-4°). — La messe à huit voix, *sopra il sua confiteor*, de 1585. — Les deux *Livres de messes de Thomas, Ludovicus a Victoria Abulensis*, de Rome, 1585, exemplaire de dédicace aux armes de la maison d'Este. — Les *Messes de Lechner*, de Gaucquier (le dernier imprimé avec magnificence, par Plantin, 1581). — Les *Cantiones sacrae de Hieron-Praetorius*, très-bel exemplaire complet en 8 vol., précieux dans cet état. — Le *Canticum B. Mariae Virginis*, du même auteur (1622), en 8 vol., également complet. — Le tierce-œuvre « *Liber Missarum*, » du même auteur, en 8 vol. — *Cantiones variae*, encore 8 vol., tous de la plus grande rareté et complets. — Les messes de *Stadelmayr*, de *Cazzati*, de *Natalis Monferratî*, de *fra Bartolomeo Baldrato*, de *Colonna*, de *Bononcini de Persi* et autres maîtres italiens. Il y a encore à mentionner dans cette série remarquable le *Partitura delle messe et motteti*, à quatre et cinq voix, de *Paolo Agostini*, chef-d'œuvre de combinaisons harmoniques.

La **COLLECTION DE MOTEIS** occupe une place brillante parmi les productions des anciens compositeurs. M. Fétis possède une copie manuscrite du *Liber selectarum Cantionum*, imprimé en 1522 par Froshover. L'édition originale n'est connue que par un seul exemplaire à la Bibliothèque nationale de Paris. — Ensuite on y remarque : les *Motteti del Fiore*, 4 vol. in-4°, de l'imprimeur lyonnais surnommé *Grand Jacques*, vers 1552 ; comme tout ce qui est sorti des presses de cet imprimeur, les *Motteti* sont d'une rareté excessive. — Le *Novum et insigne opus musicum*, de Nuremberg, 1557, publié par Jean Ott, important pour les compositions des maîtres belges *Willært*, *Lupus*, *Josquier*, etc., qu'on y trouve. — *Evangelica dominicorum et festorum diercum mucicis*, en 5 vol. in-4°. de Nuremberg, chez Montanus, 1554 : précieuse et rarissime collection qui renferme 259 motets, dont un grand nombre par des musiciens belges. — Les *Cantiones sacrae* (vulgo *Moteta*), en 4 vol., imprimés par Phalèse père, de Louvain, en 1555, superbe exemplaire, le seul complet qu'on en cite. — Le *Musica nova* d'Adrien Willært, 6 vol. in-4°, Venise, 1559, relié en vélin blanc, aux armes de la maison de Médicis, exemplaire unique. — Le magnifique recueil *Thesaurus musicus*, 5 vol. (30 parties) Nuremberg, 1564, extrêmement précieux à cause des compositions de Jean de Weert, Clemens non papa, Hubert Waelrant, Philippes de Mons, Danetiers, Dujardin, etc., tous Belges. On peut

affirmer qu'il serait à peu près impossible de trouver aujourd'hui un exemplaire semblable de cette grande collection. — Le *Novus et insigne opus musicum*, de Nuremberg, 1563, 3 vol., in-4°, publié par Homère Herpol : collection très-rare — Le très-précieux et très-important recueil de Joannelli, *Thesaurus musicus*, imprimé à Venise, en 1568, 6 vol. in-4°. Bel exemplaire aux armes d'un comte palatin, dont les armoiries sont peintes en tête du *Cantus* ; les cinq livres de cette collection renferment des compositions des musiciens qui furent attachés aux chapelles de Vienne et de Munich. Parmi eux figurent beaucoup de Belges : Roland de Lattre, André Pevernage, Jean Chainée, François de Nuevo Porte (Nieuwport), Jacques Reynaert, Simon de Roy, etc. — Les *Cantiones sacrae per Michaelen Tonsorem* (Michel le Barbier, artiste français) de 1570, 5 cahiers in-4°, complet. — Les *Hymnes de Palestrina*, Rome, 1589, in-fol., en très-bel exemplaire. — Le *Magnum opus musicum* de Roland de Lattre, 6 vol. in-fol., complet et bel exemplaire qui renferme 516 motets. — Le *Liber modularum sacrorum*, à quatre, cinq et six voix, par Jacques de Kerle d'Ypres (Munich, 1573). — Le *Liber Cantionum sacrorum* de J. Reiner, Munich, 1579, 5 vol. in-4°. — *Harmoniae Miscellae* (de Philippe de Monte, Cyprien de Rove, Ferdinand de Lassus, Guillaume Prevost, etc.), Nuremberg, 1583, in-4°. — Les *Cantiones sacrae Thomae Ludovici a Victoria Abulensis. Delingae*, 1589, collection de très-grande rareté en fort bel exemplaire. — Les *Recueils de Vincent Ruffo*, de Verone, d'Andreas Rote (Venise, 1584). Les *sacrae cantiones*, (de maîtres italiens, à l'exception des morceaux de Séverin Cornet et de Noé Faignient), imprimé à Nuremberg, 1583. — La continuation à ce Recueil, par Lindner, *ibid*, 1588. — Le *primo libro delle melodie spirituale*, de Jacobo Peetrino (de Jacques Peeters, de Malines), Rome, 1586, imprimé par un autre Neerlandais, Martines Van Buyten. — Le *Recueil de motets, de Jacques Handl*, 8 vol., in-4°, imprimé à Prague, 1586-1587, collection rarissime des motets d'un des plus grands musiciens du xvi^e siècle. — Les *Motets de Claudio Merulo da Corregio*, de Joannes a Castro, 1593, les *Cantiones de J. Mayr*, les *Cantiones sacrae de Jérôme Praetorius*, 1599. — Enfin, parmi les maîtres du xvi^e siècle, se distinguent particulièrement Oratius Scaletta, Lucius Bossius, le *Musarum sioniarium* de Michael Praetorius, Crotti de Ferrara, Cifra, le *Florilegium Portense*, 1618, 8 vol. in-4°, rarissime collection ; les *motets d'Alex. Grandi*, 5 parties, etc., etc.

On voit encore figurer dans cette série le *Novum insigne opus musicum*, de Sexte Dietrich, un des plus habiles maîtres de l'ancienne école allemande (Wittenberg, 1541). — Les *Psalmorum selectorum*, 4 vol. in-4°, reliés en maroquin brun (Nuremb., 1553-1554), dans lequel beaucoup de psaumes sont mis en musique par des compositeurs belges. — Les *Psalmi Davides*, pénitentielles de Roland de Lattre, le chef-d'œuvre du maître (Munich, 1584, 5 vol. in-4°). — Le *Magnificat*, de P. Dietrich (Strasbourg, 1533, 2 vol. p. in-4°). — Le *Magnificat*, de Louis Sinfel, 1537, 4 parties. — *Canticum beatæ Mariæ*, par Franc. Guerrerum. Lovanii, apud P. Phalesium, 1563, ouvrage de la plus grande rareté et l'une des plus précieuses productions de l'ancienne école espagnole. — Le *Magnificat*, à 8 voix, par Orland de Lassus, en première édition.

LA MUSIQUE ANCIENNE DU CULTE PROTESTANT, en Allemagne, est représentée par

le *Recueil de Grappius*, 1594. — Le *Musae Sioniae* de *Michael Praetorius*, les 7 volumes rarement aussi complets. — Les *Psalmen Davids*, monument impérissable du génie de Heinrich Schützen, le grand musicien allemand du commencement du XVII^e siècle. — L'œuvre de Hammerschmidt, etc.; environ 200 ouvrages de musique ancienne et moderne (messes et autres) terminent cette importante série de la musique d'église.

La MUSIQUE PROFANE est une partie des plus intéressantes dans cette belle réunion d'œuvres d'art. Citons d'abord la série de *Madrigali* et *Chansons*, la plus complète, croyons-nous, qu'un amateur ait pu réunir. Là se trouvent près de 80 recueils des plus rares. notamment : les *Madrigali*, de Jérôme Schotto, de 1542 ; de Donato, 1560 ; le primo libro di Aless. Striggio, 1560 ; id., de 1569 ; celles de Andrea Gabrieli, en trois éditions différentes ; les cinq livres (en beaux exemp.), de Cipriano de Rove, 1593. — Les *Madrigaux*, de Ferretti, en 5 livres, 1581. — *Selva di varia recreatione*, de Horatio Vecchi, si difficile à trouver complet. — Les *Madrigali* et *Canzonetti*, du même maître, 1593-1594. — Les *Madrigaux* de Reggiero Giovanelli, Boschetti, Reinaldo del Mel, gentilhuomo flamengo, Lucas Marienzio, Giormosto, imprimé à Anvers, par P. Phalèse, 1600. — Les *Madrigali*, de Benedetto Pallavicino, imprimés dans la même officine, 1604. — Les *Madrigaux* de Monteverde (les 4^e, 5^e et 6^e liv.), de Cifra. — Les *Madrigali morali*, de Mario Savioni, les six parties complètes. — *L'Harmonia celeste*, raccolta per Andr. Pevernage, Anversa, 1589, collection excessivement rare. — *Dialoghi musicali di diversi autore*, Venise, 1590, 12 parties (complet), belle et rarissime collection, à laquelle ont contribué les principaux musiciens belges de l'époque. — *Il floridi virtuosi d'Italia*, Venise, 1586, les trois livres complets : le seul exemplaire connu aussi complet ; la bibliothèque de Boulogne même, ne possède que les liv. I et III. — *Spoglia amorosa*, Venise, 1592, recueil de 31 pièces. — *Symphonia angelica*, à quatre, cinq et six voix, recueillis par Hubert Waelrant, Anvers, 1594, comprenant 66 madrigaux. — *Melodia olympia*, 66 madrigaux des plus célèbres compositeurs du temps, recueillis par Pierre Philippe, Anglais de nation, Anvers, 1594, très-rare. — *Musica divina*, raccolta da Pietro Phalesio, Antwerp, 1593. — *Fiori del giardino di diversi autori* (complet), imprimé à Nuremberg, en 1597, etc., etc.

Dans les CHANTS LATINS, un livre extrêmement précieux porte le titre : *Melopoiae sive harmoniae super XXII genera carminum heroicorum*, per Petrum Tritonium ; imprimé à Augsbourg, par Ehrard Oglin, 1507, in-folio. Ce livre est si rare que, dans la description qu'en a faite Ant. Schmidt, il a cru devoir en reproduire le titre. L'exemplaire est du premier tirage, consistant, dit-on, en huit exemplaires seulement. M. Fétis en possède aussi une édition postérieure, in-8°, de 1532, chez Chr. Egenolph, de Francfort, édition restée inconnue. — *Cygneae Cantiones*, latin et german, Jacobi Meilandi, Wittenbergae, 1590, 5 parties. — *Poemata et Carmina*, comp. à Maffaeo Barberino, Romae, 1624, volume premier et seul paru.

LES CHANSONS FRANÇAISES, à une voix, renferment plusieurs volumes de très-grande rareté. Citons seulement le *Livre d'airs de Cour*, par Adrien Le Roy, Paris, 1571. — Le *Recueil des plus belles chansons*, par Jehan Char-

davoine, Paris, 1576, in-16, volume le plus rare de son genre et d'un grand prix. — Divers livres d'*Airs de Cour*, de Moulinée, de Boisset. — Le *Recueil des airs de Cour*, par Fr. Richard, 1637. — Les *Chansons pour danser*, de Louis Mollier, 1640. — Le *Recueil de Denis Macé*, 1643. — Le *Nouveau livre d'airs*, par Lambert, beau-père de Lully, gravé par Richier, 1661, le seul exemplaire connu, et plusieurs chansonniers curieux des xvii^e et xviii^e siècles.

Les *chansons à plusieurs voix*, renfermant le bijou bibliographique des collections de M. Fétis; ce sont les : *Chansons à quatre parties*, convenables tant à la voix, comme aux instruments. Anvers, Susato, 1543-1543, 4 vol. complets et la suite en 1 vol. Ce magnifique exemplaire, le seul connu, a été acquis, en 1870, au prix de 1,900 francs sans les frais (vente Potier, n° 1069). — Le *Parangon des chansons*. Lyon, par Jacques Moderne, dit Grand-Jacques, 1543, le xi^e livre, seul exemplaire connu. — *Vingt et six chansons musicales*. Anvers, Susato, 1544, in-4°, oblong, collection rarissime; c'est probablement le seul exemplaire complet qui existe. — Le *Rosignol musical de divers auteurs* de nostre temps. Anvers, Phalèse, 1598, in-4°, oblong. — *Meslanges de la musique de Claude le jeune*. Paris, Ballard, 1607, 6 vol. Bel exemplaire. — *Airs de Cour* à quatre et cinq parties, en neuf livres. *Ibid.*, id., 16171-642. — Les *Airs de Cour* recueillis et mis ensemble par Pierre Ballard. Paris, 1613, 4 vol. Bel exemplaire en maroquin vert, doré sur tranche. — Autre *recueil d'Airs de Cour*, chez le même éditeur, 1613, en 4 vol., en veau fauve, tranche dorée. Très-bel exemplaire. Les *Airs de Cour*, du sieur Chaney. Paris, 1633. — *La capitolade bachique*, de 1668. — Les *Airs du sieur Lambert*, de 1689, in-fol., etc.

Dans les *Madrigaux anglais*, on remarque plusieurs volumes rares; les plus importants sont le beau volume de Henry Purcell, *l'Orpheus britannicus*, bel exemplaire de la 1^{re} édition, relié avec soin. — *L'Amphion anglicus*, par John Blow, 1,700, etc.

Les *Chansons allemandes* ne sont pas oubliées dans ces collections célèbres. On y distingue particulièrement le *Neue Teutsche Leidlin*, de Johannes Knofel. Nuremberg, 1581, 3 vol. — Les *Teutsche Canzonetten*, de 1688, et d'autres recueils de cette époque. De 1608 jusque vers 1630, à la suite des innovations harmoniques de Monteverde, le chant pour voix seule commença à être remplacé par des mélodies avec accompagnement de la basse-continue avec des accords exécutés par le luth, la grande guitare, etc. Les premières œuvres de ce genre sont aujourd'hui plus rares encore que les *Madrigali* du xvi^e siècle : M. Fétis en a recueilli une série très-importante composée des œuvres de Ghiov. Ghizzola, d'Antonio Negri, Pietro de Negri, Flamminii, le *Fuggilotio musicale* de Guilio Romano (*alias* Guill. Coccini), seul exemplaire cité — Les *Scherzi* d'Ant. Cifra, de Brunelli. — Les *Canzonette musicale* raccolte per Remigio Romano, 1624, le seul exemplaire que l'on connaisse.

Les premiers essais de musique dramatique ont produit le *Musiche de Jacopo Peri* sopra *l'Eyridice*, imprimé en 1600, dont il y a un très-bel exemplaire ici. — *L'Orfeo* de Claude Monteverde, ouvrage célèbre et rarissime. — Ensuite près de 100 opéras italiens en manuscrit, partitions complètes; 168 partitions d'opéras français, depuis Lully jusqu'à nos jours : le premier artiste français qui ait com-

posé de la musique dramatique y figure seul pour 17 ouvrages rares aujourd'hui. — Des opéras allemands et anglais en assez grand nombre forment un ensemble difficile à réunir et représentent l'histoire complète du développement de cette branche de l'art.

En *musique instrumentale*, depuis le xv^e siècle jusqu'à nos jours, il y a un choix de livres tellement considérable, qu'il faudrait des catalogues spéciaux pour les signaler. — La subdivision des spécialités, énumérée ici, pourra donner une idée de leur importance. :

Musique instrumentale ancienne,	} 70 ouvrages.
— — — — — moderne,	
Symphonies et ouvertures,	

Musique pour le *luth*, 24 ouvrages des plus rares et des plus précieux, dont celui de Guillaume Morlaye, 1552. — Les *Psalmes de Pierre Certon*, 1554. — Les *Chansons de fantaisies*, par Albert de Reppe de Mantoue, 1553. — Le *Lauten-Buch*, de Strasbourg, 1562. — Le *Livre de tablature de luth*, de Valentin Bacfare, 1564. — Le *Pratum musicum*, d'Adriaensen, d'Anvers. — L'*Intubulatura* (de Jean-Ambroise Dalza), impressum Venetia, per Octav. Petrum Forosemprononsicus, 1500, tellement rare, qu'on n'en connaissait, jusqu'ici, qu'un seul exemplaire à la bibliothèque impériale de Vienne.

Musique pour *piano* et *clavecin*, musique d'*orgue*, 140 numéros, dont le principal est celui de Francisco Correa de Aranzo : *Libro de tientos y discursos de musica practica*, Alcalá, 1626, in-fol., le second exemplaire connu se trouve à la bibliothèque royale de Madrid.

Cette division se termine enfin par quelques grands recueils, monuments d'art des plus grands génies, tels que Händel, Beethoven, Bach, etc., dans les belles éditions de grand format (œuvres complètes).

Parmi les volumes les plus précieux de la bibliothèque Fétis, qui en compte un si grand nombre, une mention tout à fait spéciale doit être faite pour le *Manuscrit inédit de Jean Tinctor*, de Nivelles, le fondateur de l'école de musique de Naples. Qu'il me soit permis de formuler le vœu que ce recueil, le seul manuscrit complet des ouvrages inédits de Tinctor, soit publié du moment que le Gouvernement sera mis en possession des trésors rassemblés par l'éminent directeur du Conservatoire de Bruxelles.

Telle est l'énumération rapide des principales raretés que présente la première division seulement de la collection Fétis. C'est, comme vous le voyez, une *histoire complète de l'art musical* par les monuments. Aucune collection privée n'a pu atteindre jusqu'à ce degré d'intérêt archéologique et de haute curiosité bibliographique. Pour créer un pareil *musée de la musique*, et y accumuler, dans toutes les sections, des richesses dont les bibliographes les plus instruits, les Brunet, les Graesses, ne soupçonnent pas même l'existence, il ne suffirait pas de faire les plus grands sacrifices pécuniaires. Il a fallu venir, comme M. Fétis, à une époque où le nombre des amateurs était fort restreint et où les dépôts publics ne rivalisaient pas avec les particuliers pour arracher à la destruction ces précieuses reliques.

Il paraît superflu de pousser plus loin cette revue sommaire, et de relever

également les œuvres précieuses que renferment les deux dernières parties de la collection, celle de l'*Histoire de l'art* et celle des *Didactiques*.

Les deux dernières divisions sont composées des ouvrages les plus récents, les plus variés et les plus intéressants pour l'étude, l'enseignement et l'histoire de la musique. Tout ce qui peut intéresser le compositeur, le professeur, le savant et les dilettanti, la partie technique de l'art, les biographies, l'histoire des divers changements qu'a subi l'art d'écrire la musique, les polémiques de toutes les écoles, les controverses, les méthodes de construction des instruments et, enfin, les dernières recherches sur l'acoustique, l'ouïe, la voix, trouvent leur place dans cette grande bibliothèque. Ces branches, si variées, comprennent près de 3,400 numéros, embrassant à peu près tout ce qu'il est possible de réunir.

Il ne faut pas oublier non plus les beaux ouvrages que renferme le *cabinet d'étude* et qui traitent de toutes les connaissances humaines qui se rattachent de près ou de loin à l'étude et à l'histoire de la musique.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de ma considération la plus haute.

J. VANDERHAEGHEN.
